

# Organisation



Des temps de formation (théorique et pratique) répartis en 3 blocs de compétences :

<b>BLOC 1</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Préparation et animation de cycles de séances de loisirs sportifs</li></ul>
<b>BLOC 2</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement des APS</li></ul>
<b>BLOC 3</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des APS</li></ul> <p><i>80 heures minimum en situation professionnelle dans une structure de stage (clubs sportifs, Accueils Collectifs de Mineurs, associations, collectivités, etc.).</i></p>

Des modules en plus du CQP :

<b>INSERTION PRO</b>	<p>De la rédaction de CV et lettres de motivation aux simulations d'entretiens professionnels, en passant par la communication non-verbale, nous vous proposons différents ateliers afin de travailler sur la posture professionnelle et la confiance en soi.</p>
<b>CITOYENNETE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Lutte contre les discriminations</li><li>● Fraternité, Laïcité, Solidarité</li><li>● Egalité hommes-femmes, etc</li></ul> <p><i>Autant de sujets d'actualité abordés afin de savoir comment, en tant qu'éducateur sportif, vous pouvez utiliser les animations sportives pour transmettre ces valeurs dans vos séances et atteindre des objectifs, non pas seulement techniques mais éducatifs.</i></p>
<b>NUMERIQUE</b>	<p>Un module consacré à l'utilisation des réseaux sociaux, d'un point de vue professionnel mais aussi privé, pour mieux comprendre leur fonctionnement et réfléchir à leur impact. Ce module est également l'occasion de découvrir de nouveaux supports numériques, utiles dans les métiers du sport.</p>
<b>EXPRESSION ORALE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Ateliers théâtre</li><li>● Communication non verbale</li><li>● Prise de parole en public</li></ul> <p>L'objectif est simple : être plus à l'aise dans la prise en main d'un groupe et dans la mise en scène nécessaire aux animateurs.</p>

# VALIDATION DU PARCOURS

Les jeunes doivent réaliser 4 épreuves :

- Rédaction d'un rapport de stage (15 pages) : présentation de la structure + proposition pédagogique sur 4 séances
- Réalisation d'un document de communication (ex. affiche)
- Présentation devant un jury de leur projet professionnel (plan rédigé)
- Mise en situation « d'une animation sportive » avec observation du respect des consignes

